

« 20 % de la subvention pour les compagnies »

ARTS DE LA SCÈNE Compagnies et employeurs entrent dans le débat sur le financement

► **Les problèmes du Manège.Mons ont secoué le monde culturel.**

► **Joëlle Milquet, ministre de la Culture, veut remettre à plat le système de subvention des arts de la scène.**

► **Tout un secteur repense son avenir.**

ENTRETIEN

Le système de subvention des arts de la scène en Fédération Wallonie-Bruxelles a-t-il vécu ? La situation financière du Manège.Mons, la présentation par la ministre de la Culture Joëlle Milquet de son projet « L'artiste au centre » et ses explications concernant la remise à plat du secteur des arts de la scène dans *Le Soir* de samedi dernier ont suscité nombre de réactions. On lira ci-dessous le communiqué de la Conpeas (Concertation permanente des employeurs des arts de la scène). La Chambre des compagnies théâtrales pour adultes, (CCTA), regroupant 67 compagnies, apporte aussi son éclairage par la voix de Bernard Breuse, du collectif Transquinquennal.

Qu'est-ce qui vous choque le plus dans la situation actuelle ?

L'emploi artistique permanent a quasiment disparu des institutions. Avant, il y avait des troupes à l'année. Était-ce un bien ou un mal, on peut en discuter, mais cela avait le mérite d'exister. Et cela existe encore en Allemagne, par exemple. Aujourd'hui, les institutions sous-traitent l'artistique qui devrait être le pilier de leur travail.

Joëlle Milquet veut changer cela (« Le Soir » du samedi 23 janvier) en revoyant tous les contrats-programmes et en les faisant tous démarrer à la date du 1^{er} janvier 2018. Qu'en pensez-vous ?

Ce qui nous a frappés, dans son discours vendredi, à Liège, ainsi

que dans tous les articles sur le sujet, c'est que pas une seule fois le mot compagnie n'a été prononcé. Or c'est un type d'organisation qui existe. Notre association en regroupe 66. Et il ne s'agit pas que d'individus, mais de vraies compagnies ayant la création artistique pour unique but. On peut penser que si elles existent si fort et si nombreuses, c'est qu'elles répondent à un besoin puisque l'artistique n'est plus dans les théâtres. Elles sont beaucoup plus réactives que les institutions qui ont été pensées en fonction d'une autre époque où l'argent coulait à flots.

Qu'attendez-vous du débat actuel ?

On veut rappeler qu'on existe et qu'on a une vision sur le secteur. Nous soutenons l'idée de rigueur mise en avant par la ministre. La vraie rigueur. Celle qui fait qu'on gère les choses de manière claire, transparente et juste. L'harmonisation des contrats-

programmes pour tous (5 ans pour tous) et le calendrier (à partir de 2018) est une excellente chose. Actuellement, on a une sorte de millefeuille historique auquel on ne peut pas toucher.

Quelle est finalement la différence essentielle entre une institution et une compagnie ?

La compagnie, c'est l'endroit où la jeunesse du théâtre se retrouve. Et je ne parle pas de l'âge des comédiens ou de l'équipe. L'institution, c'est l'âge, le temps, le patrimoine. Si on ne donne des moyens qu'aux « vieux », à ce qui est installé, établi, on ne peut rien faire avancer. Les compagnies doivent être l'outil de la politique culturelle au même titre que les théâtres. Au niveau des missions, il nous semble que les choses doivent être définies pour tous de la même manière. On n'est pas là pour l'égo des créateurs. Nous revendiquons des missions de service public.

L'alignement des contrats-programmes ne risque-t-il pas de

figer les choses ?

Il y a un petit risque par rapport à la réactivité. Je prends un exemple : le Raoul Collectif s'est imposé dans notre paysage théâtral dès son premier spectacle. On ne peut pas attendre 5 ans et la date du renouvellement des contrats-programmes pour les aider. Lorsque nous avons créé Zugwang avec Transquinquennal, nous avons eu de nom-

« Les compagnies doivent être l'outil de la politique culturelle au même titre que les théâtres » BERNARD BREUSE

breuses propositions françaises auxquelles nous n'avons pas pu répondre car nous n'avions aucun moyen financier pour cela. Il faut donc trouver un mécanisme permettant aussi cette réactivité essentielle, une fois encore, pour mettre en valeur la création artistique. Nous avons des propositions à faire dans ce sens.

Des mesures ont été prises ces derniers mois suite aux avis du

CAD (Conseil de l'art dramatique). Une dizaine d'opérateurs culturels ont notamment vu une diminution de leur subvention...

Oui, et parmi ceux-ci, deux compagnies, Arsenic et Groupov. Sans même discuter la décision, on constate que l'argent qui a été retiré à ces compagnies ne retourne pas à d'autres compagnies mais, une fois encore, pour la plus grande partie, à l'institution ou à des structures non dirigées par des artistes.

Le modèle que vous défendez existe-t-il ailleurs ?

En Flandre, le budget est réparti à 50 % pour les institutions et 50 % pour les compagnies. Chez nous, on est au maximum à 15 % pour les compagnies. Bien sûr, la situation originelle est différente. Le secteur flamand est né d'une décision politique et culturelle là où, du côté francophone, il y a eu une floraison de projets qui se sont succédés au fil du temps. On ne peut pas nier l'histoire et la manière dont les institutions sont nées. Mais il faut que les choses évoluent. Dans tous les cas, un minimum de 20 % nous

semble réaliste et nécessaire. Et ce, dès que possible, c'est-à-dire en 2018, quand les nouveaux contrats-programmes seront signés. Et à moyen terme, une évolution plus significative.

Plus de subventions pour les compagnies signifierait aussi plus d'obligations...

Nous ne sommes pas du tout opposés à ce que la mobilité et la rationalisation s'appliquent à nous également. Mais pas qu'à nous. Si tout le monde fait fonctionner constamment ses appuis politiques, on n'avancera pas. On ne veut pas tout enlever aux institutions et on n'a rien contre elles à la base. Mais il faut que les choses soient sérieusement revues. L'exemple du Manège.Mons le démontre. Il est, par exemple, indispensable que les missions des cinq centres dramatiques soient éclaircies, reprécisées. Ces maisons sont censées travailler pour la création, la coproduction... Et il faut quand même se rendre compte que le succès du théâtre francophone belge, notamment à l'étranger, c'est d'abord le succès du travail des compagnies. Même si certaines sont aidées par les institutions.

Cette évolution, vous y croyez ?

On sent bien qu'il y a beaucoup d'opposition à la ministre sur cette rationalisation. Notamment au point de vue politique. Que le politique soit à ce point intégré à la politique culturelle, ce n'est plus possible. La clé D'Hondt (NDLR : système de répartition des sièges en fonction du poids électoral des partis) a fait beaucoup de mal à ce sujet. Dans les commissions, on demande des experts et on reçoit des représentants politiques. Certes, la plupart ont une expérience du métier mais ils sont quand même là en tant que représentants d'un courant politique. A cet égard, la réforme des commissions d'avis nous semble indispensable.

Certains disent que cet alignement et cette rationalisation sont irréalistes...

C'est ce qu'on dit toujours quand on ne veut pas que les choses bougent. ■

Propos recueillis par
JEAN-MARIE WYNANTS

texto Mons 2016 : quel avenir pour la création ?

La « Concertation permanente des employeurs des arts de la scène » a réagi à l'annonce des licenciements au manège.mons.

La Conpeas a pris connaissance du licenciement récent de vingt travailleurs du manège.mons, ainsi que des arguments avancés par la nouvelle direction générale pour expliquer cette restructuration.

Philippe Degeneffe, qui a été choisi pour succéder à Yves Vasseur au poste de directeur général, a déclaré (RTBF Info, Manu Delporte, 28 janvier 2016) : « Si on ne fait rien, il nous reste 4 % du budget pour faire de la culture, ce qui est notre vocation première. »

Lors du conseil communal de la Ville de Mons de ce mardi 19 janvier, Elio Di Rupo aurait confirmé (RTBF Info, Vincent Clairin, Fabrice Gérard, 20 janvier 2016) que « seuls 5 % de plus de 6.000.000 pourraient être consacrés en 2016 à la création artistique et à la diffusion ».

Parallèlement, on apprenait au cours de ce même conseil communal, par la voix de Georges-Louis Bouchez (MR), qui a en charge le budget et les finances au collège communal, que Mauro Del Borrello, administrateur général du Manège comptant parmi les travailleurs licenciés (et par ailleurs conseiller communal socialiste), aurait quant à lui négocié ses indemnités de sortie à hauteur de 400.000 euros (coût employeur).

On peut en conclure que le coût des indemnités de sortie de ce seul travailleur serait supérieur à la somme globale réservée à l'enveloppe artistique (et donc notamment à l'ensemble des emplois artistiques) du Manège en 2016.

Philippe Degeneffe assure que ces vingt licenciements devraient permettre de consacrer 10 % à l'artistique. Mais 10 %, cela reste incroyablement faible pour une dotation de cette importance.

À l'heure où la ministre de la Culture appelle l'ensemble du secteur culturel à remettre l'artiste au centre et s'apprête à exiger d'institutions subventionnées

largement moins dotées que le Manège des efforts considérables, serait-il acceptable que la mégastructure montoise se contente (pour quelle raison ?) d'une enveloppe de 600.000 euros pour remplir les importantes missions de production et de diffusion qui lui incombent ? Faut-il rappeler que le Manège compte parmi les quatre centres dramatiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles (aux côtés du Théâtre de Liège, du

Théâtre de Namur et du Théâtre Varia à Bruxelles) et abrite en son sein Musiques nouvelles, le plus important centre de musique contemporaine de la fédération, ainsi que le Centre des écritures contemporaines et numériques ?

Un des arguments qui a présidé à la création du manège.mons en 2002, était que le rassemblement du Centre dramatique hainuyer, du Centre culturel de Mons et de l'Ensemble Musiques nouvelles sous une coupole commune, permettrait de réaliser des économies d'échelle et entraînerait un renforcement des enveloppes artistiques. En 2011, alors qu'en commission parlementaire du Parlement de la Commu-

« La Conpeas s'étonne vivement qu'aucun garde-fou ne soit venu enrayer une machine de toute évidence devenue folle »

nauté française, on débattait du bien-fondé des subventions importantes accordées au manège.mons comparativement à d'autres opérateurs, Yves Vasseur déclarait dans la presse (Le manège.mons est-il favorisé ? Pascal Lorent, Le Soir, 24 février 2011) que l'ensemble des activités du Manège, et en particulier ses missions de création

(théâtre, musique contemporaine, arts numériques), justifiait ces dotations. Et il ajoutait : « En regroupant ces activités, on parvient à réaliser des économies d'échelle. »

Ces déclarations rassurantes n'ont pas empêché le manège.mons de progressivement renforcer son équipe permanente (direction, administration, personnel technique) au détriment des enveloppes artistiques, jusqu'à at-

teindre la situation absurde et révoltante d'aujourd'hui. Celle qui voit un outil étincelant désormais dans l'incapacité de réaliser l'objet social qu'impliquent les aides publiques considérables qu'il reçoit.

La Conpeas s'étonne vivement qu'aucun garde-fou ne soit venu enrayer une machine de toute évidence devenue folle. L'euphorie liée à Mons 2015 Capitale culturelle a-t-elle à ce point aveuglé les différents responsables et instances, à commencer par le conseil d'administration du Manège, qui auraient pu, qui auraient dû exiger de la direction qu'elle inverse la vapeur ?

Aujourd'hui, du fait de cet aveuglement, vingt travailleurs se retrouvent sur le carreau. Mais ce n'est pas tout. Le Manège annonce aussi qu'il pourrait suspendre sa programmation durant

les six premiers mois de la saison 16-17. C'est donc toute une dynamique de développement artistique, sur le plan local, régional, national et international, qui se voit ainsi réduite à néant. Et l'ensemble d'un secteur - déjà bien fragilisé - qui se retrouve privé des emplois qui devraient légitimement lui revenir.

Face à une situation à ce point inadmissible, la Conpeas appelle solennellement tous ceux qui en ont la responsabilité, à commencer par la ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles - principal pouvoir subsidiant de l'institution montoise - à prendre les décisions qui seront en mesure de contraindre le manège.mons à rencontrer enfin, et de façon significative - en particulier sur le plan de l'emploi artistique -, les missions de création et de diffusion qu'on est en droit d'attendre de lui. ■

Pour la CONPEAS,

son conseil d'administration :

Michael Delaunoy (Rideau de Bruxelles) ;
Monica Gomes (Théâtre de la Balsamine) ;
Isabelle Jonniaux (Atelier 210) ;
Caroline de Poorter (Les Brigittines) ;
Philippe Sireuil (La Servante) ;
Sylvie Somen (Théâtre Varia) ;
Jean-Michel Van Den Eeyden
(Théâtre de l'Ancre)

Yves Vasseur

« On ne peut pas continuer à faire comme si tout allait bien »

ENTRETIEN

Ancien commissaire de Mons 2015 et directeur général du Manège pendant 14 ans, Yves Vasseur pense qu'il est temps que les institutions culturelles renvoient leurs moyens de financement et réduisent leur dépendance aux subsides publics.

Que retient-on de Mons 2015 ?

L'avantage d'être une capitale européenne de la culture, c'est que ça nous permet d'expérimenter des nouvelles manières d'envisager la culture. On l'a vu avec des projets comme le Café Europa, les Jardins Suspendus, la Guinguette littéraire... Ce sont des lieux de convivialité, d'un genre nouveau qui ont très bien fonctionné sans qu'on s'y attende forcément. La fin de la capitale de la culture signifie la fin des subsides. Pourquoi ne pas se servir de notre expérience en tant que capitale européenne de la culture pour imaginer d'autres choses ?

Si les moyens ne sont plus là,

comment continuer à mettre en valeur la culture ? On le voit, Le Manège doit licencier 20 personnes.

De toute façon, il faut être réaliste : les subsides vont continuer à diminuer et les coûts des institutions culturelles ne vont pas changer. On arrive à un tournant dans le modèle économique. Il va falloir le repenser et je ne dis pas ça uniquement pour Le Manège de Mons (je ne veux pas m'exprimer sur ce sujet en particulier). On ne peut pas continuer à faire comme si tout allait bien. Il y a deux solutions face à ce problème : soit aller chercher des fonds privés, soit réorganiser l'offre. Paul Dujardin, directeur de Bozar, est un des seuls qui arrive très bien à le faire en Belgique. À nous de suivre son exemple. On doit se libérer des subventions publiques, et ne plus compter uniquement sur elles.

On ne peut pas se débarrasser de notre patrimoine...

Non, je ne dis pas qu'il faut tout

jeter à la poubelle parce que c'est trop coûteux. Je dis juste qu'aujourd'hui les gens ont tout à portée de main chez eux. On peut voir un opéra sur notre canapé, avoir le cinéma à la demande, etc. Ce qu'il faut faire vivre aux gens, c'est une expérience culturelle pour faire la différence. Je me souviens de cette femme qui m'a dit après avoir vu les tragédies de Sophocle de Wajdi Mouawad que c'était la seule fois, en dehors des vacances, qu'elle avait pu faire lever son mari à 5 h du matin. Pour vivre une expérience, le public se déplace. ■

**Propos recueillis par
FLAVIE GAUTHIER**